

Réunion du 14 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 80

Nombre de votants : 85

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUTRY, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Jean-Luc NOURY, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Jean-Jacques SENSEBÉ, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Daniel PÉDEPRAT, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN, Patrick WARRYN (pouvoir à M. Hervé LAFITTE), Albert LASSERRE-BISCONTE, Hélène BOURDEU, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART (pouvoir à Mme Corine CARRIAT), Pierrette DOMBLIDES (pouvoir à M. Luis Miguel CONEJERO), Madeleine PICHAREAU (pouvoir à Mme Joëlle BAYLE-LASSERRE), Jean-Jacques LASCABES.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Bénédicte ALCETEGARAY et M. Lindsey DEARY.

**RAPPORT N° 25 : DEMANDES DE SUBVENTIONS : AUTORISATION DONNEE AU
PRESIDENT DANS LE CADRE DES DIFFERENTES
CONTRACTUALISATIONS EUROPE, ETAT, REGION, DEPARTEMENT**

Rapporteur : M. Christian LÉCHIT

Plusieurs projets portés par la communauté de communes de Lacq-Orthez sont susceptibles d'être éligibles à des subventions dans le cadre des différentes contractualisations ou financements de droit commun proposés par l'Europe, l'Etat (CPER, Territoire d'industrie, CRTE, Accords de relance locaux, DETR, DSIL, FNADT...), la Région (Accords régionaux de relance, contrats d'attractivité...) et le Département (CTEC, contrats de partenariats, contrat départemental de relance...).

En dessous de l'échelle régionale, l'Etat propose donc un nouveau dispositif territorial de relance et de transition écologique (CRTE) pour lesquels l'échelle des EPCI est à privilégier, dans une logique d'approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

Le CRTE a vocation à intégrer les programmes existants, sans obligatoirement en modifier les modes de fonctionnement existants et très divers (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, France Services, France Mobilités, France Très Haut débit, PCAET, Territoires d'Industrie, Contrats de ville, CTE, contrats de ruralité...). Les contrats préexistants au CRTE ont donc vocation à intégrer celui-ci.

Projets portés par la CCLO susceptibles de financements transversaux à court terme :

- Revalorisation d'une friche industrielle par l'aménagement d'une zone d'activités de 15 ha à Mourenx – Pardies,
- Création d'un Hôtel d'entreprises sur la ZA Eurolacq 2,
- Requalification de la zone Saïca à Orthez (aménagement d'une zone d'activité),
- Rénovation/construction de bâtiment intercommunaux (stockages, garages, ateliers...),
- Immobilier d'entreprise,
- Pont du Laà à Orthez-Sainte-Suzanne,
- Acquisition de véhicules hybrides, vélos électriques,
- Acquisition de matériel LED éclairage public (économie d'énergie),
- Extension de la déchetterie de Ramous pour du tri complémentaire,
- Aménagements, sécurisation et signalisation d'itinéraires en faveur des mobilités durables,
- Actions de préservation de la biodiversité et patrimoine naturel,
- Soutien à l'alimentation bio et locale, durable pour les structures de la petite enfance,
- Mise en place de la plateforme de rénovation énergétique et soutien aux projets d'habitat et de petits locaux tertiaires.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, :

- **autorise** son président à solliciter des subventions pour les projets portés par la communauté de communes de Lacq-Orthez dans le cadre des récents schémas et contractualisations proposés par les différents échelons que sont l'Europe, l'Etat, la Région et le Département,
- **autorise** son Président à signer tous documents (contrats, conventions, avenants...) afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Patrice Laurent

Patrice LAURENT

